



Fiche n°3

Objet : Création d'une **Base d'Entraînement Régional (B.E.R.)**.

Définition d'une **Base d'Entraînement Régional (B.E.R.)**.

Il s'agit de créer un lieu de rencontre, d'échange et de progrès pour chacune des équipes qui le souhaitera. La base d'entraînement peut être régionale ou inter régionale. Les entraînements peuvent s'organiser en calendrier tournant sur des régionales limitrophes. La concertation et l'échange est l'essence même de la création et de l'existence des **B.E.R.**

La pérennisation de cette base est indispensable. Ce lieu fixe et référencé dès sa création sur le site de la C.N.E.A.C/GTA.

Ce lieu d'apprentissage et de progrès n'en demeure pas moins un point de rencontre convivial et festif. La **B.E.R** est gérée par le DRA qui a en charge l'organisation et l'animation. Les coordinateurs et délégués ont toute latitude pour organiser ces entraînements et peuvent solliciter toutes les bonnes volontés (sponsors divers, sans oublier nos sponsors « Royal Canin, Eukanuba, Animo concept, etc.) ou tout autre soutien dans sa régionale.

Ouverte à toutes les équipes, qu'elles soient en Agility 1, Agility 2, Agility 3 et en classe ouverte pour les équipes non inscrites au **Livre des Origines Françaises**. Ces équipes pourront bénéficier des conseils et des compétences reconnues de moniteurs de niveau 2 dès la formation de ceux-ci et/ou de conducteurs de haut niveau invités lors de rencontre sur ces bases.

Ces manifestations permettront d'aborder ou de découvrir de nouvelles techniques d'apprentissage.

Le second objectif de cette création est d'apporter un maximum de réponses aux attentes des agilitistes au sein même de nos structures. La recrudescence de stages privés prouve ce manque. Tout doit être mis en œuvre pour réussir ce challenge. Pour cela nous aurons besoins de l'implication totale de chacun d'entre vous.

Restant à votre écoute

Pour le GTA  
Jean-Luc Genot